REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX –TRAVAIL- PATRIE

RÉGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

COMMUNE DE BATCHAM

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK- FATHERLAND

WEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

BBATCHAM'S COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/SG/SDL/CIPM/2026 DU 30 OCT 2026
(EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A LA SENSIBILISATION ET FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE BATCHAM

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la Commune de Batcham Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la sensibilisation et formation des exploitants des motocycles à titre onéreux dans la commune de Batcham.

2. CONSISTANCE DE LA MISSION

La mission du Consultant consistera à mener des activités de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux et le renforcement des capacités des différents acteurs de la sécurité routière pour un changement de comportement et une réduction des accidents de la route et par ricochet un développement durable.

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

4. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. FINANCEMENT

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par Le Fonds Routier, Exercice 2026 d'un montant de 15 000 000 (quinze millions) de francs CFA,

6. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

7. CAUTION DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission timbrée acquittée à la main, conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **150 000 (cent cinquante mille)** francs CFA, valable pendant 30 jours au-delà de la date initiale de validité des offres et doit être accompagnée de la quittance de la CEDEC. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune d'Arrondissement de Batcham, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune d'Arrondissement de Batcham, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable de : **25 000 (vingt Cinq mille)** FCFA, payable auprès de la recette Municipale de la Mairie de Batcham représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

10. REMISE DES OFFRES :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au Bureau du SIGAMP de la commune d'Arrondissement de Batcham au plus tard le 30 NOV 2026 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08 /AONO/SG/SDL/CIPM/2026 DU 30 OCT 2026 (EN PROCEDURE D'URGENCE) RELATIF A LA SENSIBILISATION ET FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE BATCHAM

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.»

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

12. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques aura lieu le 30 NOV 2026 à 11 heures précises dans la salle de réunion de la Mairie de Batcham par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des pièces Administratives et des offres techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu une note techniques supérieure ou égale 80/100

13. CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a) De l'absence de la caution de soumission timbrée à l'ouverture des plis ;
b) De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
c) Des Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées;
d) De la Note technique inférieure à 80/100 points ;
e) De l'omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié ;
f) De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
g) De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
h) De l'absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur du non abandon de Marché public.

13.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points telle que détaillée dans la grille d'évaluation.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points ;
2	Expérience du Soumissionnaire	30 points
3	Compréhension des Termes de Référence	10 points ;
4	Méthodologie et plan de travail	10 points ;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

14. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15- ATTRIBUTION

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises. Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure règlementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après demande des éclaircissements au Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au SIGAMP de la commune d'Arrondissement de Batcham, pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

16- NOMBRE MAXIMUM DE LOT(S)

Lot unique (R.A.S).

17- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Bureau du partenariat et du Suivi des Projets de la Mairie de Batcham ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses http://www.marchespublics.cm et http://www.publiccontracts.cm, sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19. ADDITIF AU DOSSIER D'APPELS D'OFFRES

Le Maire de la commune de Batcham (Autorité Contractante) se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent DAO.

20- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48,

Fait à Batcham, le 30 OCT 2026

Le MAIRE (AUTORITE CONTRACTANTE)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Republic of Cameroon COMMUNE DE BATCHAM Le Maire Bamboutos Division

Sa Majesté Fouossaogong
Maître Tchinda Pierre
DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER
DE L'ORDRE DE LA VALEUR

AMPLIATIONS :
-ARMP /OUEST
-Président CIPM ;
- DDMINT/ BA
- DDMINMAP/ BA
-Affichage/Archives

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail–Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU BAMBOUTOS

COMMUNE DE BATCHAM

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

WEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

BATCHAM COUNCIL

Open National Invitation to Tender

N° 08 /AONO/SG/SDL/CIPM/2026 DU 30 OCT 2026 SUPPLY AWARENESS RAISING AND TRAINING OF PAID MOTORCYCLE OPERATORS BATCHAM COUNCIL (UN EMERGENCY PROCEDURE)

1- Purpose of the call to tenders

As part of the work of supply AWARENESS RAISING AND TRAINING OF PAID MOTORCYCLE OPERATORS in Batcham Council. The Mayor of Batcham (Contracting Authority), launched an open National call for tender.

2. consistence work

The consultant's mission will consist of caring out awareness raising activities for paid motorcycle operators and strengthening the capacities of the various road safety stakeholders to change behavior and reduce road accidents and as a result sustainable development

3 -Delay

The maximum delivery deadline of the supply is three (03) months

4. Participation and origin

Participation in this call to tender is opened on equal terms to all Cameroonian law firms with expertise in the field of drilling

5. Financing

The work under this Opened National Invitation to Tender, are financed by the communal Investment Budget of Batcham council, Fiscal Year 2026. Provisional cost: 15 000 000 (five teen thousand millions)

6. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is offline.

7. Provisional bid bond

Each bidder must provide an act of provisional bid bond, valid for thirty (30) days beyond the validity date of the offers and will be established by a bank approved by the Minister in charge of Finance, the list is annexed. The amount of the bond is CFA francs 150 000. 'The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted

8. Consultation of the tender documents.

The tender file may be consulted during working hours and obtained in Batcham Council (SIGAMP) upon publication of this Invitation to tender.

It may equally be consulted online on the COLEPS platform at the following addresses: http://www.mar-chespublics.cm and http://www.publiccontracts.cm on the ARMP website (www.armp.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner (to be specified).

9. Acquisition of the Tender file

The file Tender Document can be obtained during working hours in Batcham Council (SIGAMP) against presentation of a receipt of payment at the Treasury a non-refundable sum of 25 000 CFA francs, representing the cost of acquisition of the Tender file.

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

10. Submission of bids:

Each bid drafted in English or in French in Six (06) copies including one (1) original and cinq (05) copies shall be submitted at the Prefecture of Batcham , upon publication of this invitation to tender not later than 30 NOV 2026 /2026 at 10 P.m. local time deposited against a receipt and shall be labelled:

«Open National Invitation to Tender

No..... /2026 OF.....2026 SUPPLY AWARENESS RAISING AND TRAINING OF PAID MOTORCYCLE OPERATORS IN BATCHAM COUNCIL (IN EMERGENCY PROCEDURE).

To be opened only during the bid-opening session»

11. Admissibility of tenders

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

Bids bearing information on the identity of the tenderers;

Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;

Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;

Bids non-compliant with the bidding mode;

Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure. A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted.

12. Opening of Bids

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on the 30 NOV 2026 .from 11 P.m. local time by the Commission for Public Procurement, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives having full knowledge of the file.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing servicer an administrative authority (Divisional Officer...) in accordance with the Special Condition soft he invitation to tender.

They must not bolder than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

13. Evaluation criteria

The evaluation criteria consist of two types: the eliminatory criteria and essential criteria.

13.1 Eliminatory Criteria

The Eliminatory criteria set out the minimum requirements for admission to the next essential evaluation criteria. Failure to comply with these criteria lead to rejection of the tender. Theseinclude :

Absence of Bid Bond stamb at opening of bids;

Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administralive file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);

False declaration, fraudulent schemes falsified or forged documents ;

Obtain less than 80/100 points

Omission of a quantified unit price in the financial bid;

Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
Absence of integrity charter dated and signed ;
Absence in the technical bid of the declaration of the non-abandon of works.
Absence of categorization attest.

13.2 Essential criteria

The essential criteria are those so-called primary key or to judge the technical and financial capacity of the candidates to perform the Works, subject of the Listing Application.
The main criteria for qualification details of which are found in Exhibit 16 of this DAO include

13.2 qualified criteria

The technical offers will be evalued by notation points method

CRITERIA	NOTATION
1. presentation of the offer	05 points ;
2. experience of the bidder	30 points
3. understanding of the referencesterms	10 points ;
4. methodology and work plan	10 points ;
5. skills of key personnel for the mission	45 points.
6. total	100 points

NB : Tout score inférieur à 70/100 points est éliminatoire

14. Attribution

The contracting authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the technical and financial capacities required. Bidders who present anormally low bids would be disqualified following regulation in place which prescribes obtention the expertise of Public Contract Regulatory Agency (PCRA) after seeking explanation from the bidder concerned.
The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days and under penalty of annulment of that decision awarding in Batcham Council (SIGAMP) for the establishment and the subscription of its market. Failure to appear, the contract is awarded to the next.

15. Maximum number of lots

One lot (R.A.S)

16. Validity of offers

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the date of opening of bids.

17. Further information

Further information may be obtained during working hours in Batcham Council (SIGAMP) or online on the COLEPS platform via http://www.marchespublics.cm and http://www.publiccontracts.cm, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

18. Addendum to Quotation Request

The Mayor of Batcham (Contracting Authority) reserves the right, if necessary, provide further amendment to this useful Call Offers.

19. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP on or the PO/DPO on

True Copies
-ARMP ;
-President CIPM ;

Batcham le 30 OCT 2026